

*Remplacement du mazout—Loi*

Les changements apportés à la mesure législative signifient la mort du PCRP le 31 mars de cette année. Pourtant, l'objectif de ce programme était fort louable. Il visait à réduire l'utilisation de pétrole dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel à environ 10 p. 100 de l'utilisation d'énergie d'ici 1990. On reconnaissait que ce programme entraînerait une conversion importante à d'autres modes de chauffage, en particulier dans les maisons les plus anciennes qui étaient chauffées au mazout. Je crois que 37 p. 100 des maisons canadiennes étaient chauffées au mazout lorsque le Programme de remplacement du pétrole a été établi. Ce programme a donc été un franc succès jusqu'ici. Il a permis de convertir à une autre forme d'énergie presque un million de systèmes de chauffage. Pourquoi faut-il que le gouvernement supprime l'un de nos meilleurs programmes publics, tant sur le plan des emplois que des économies d'énergie, un programme qui existe depuis tant d'années? C'est absurde.

Certes, il coûte de l'argent dans l'immédiat, mais c'est un bon placement à long terme qui favorise les économies d'énergie en permettant d'utiliser d'autres ressources que le mazout. Le Nouveau parti démocratique considère que c'est un bon placement de dépenser un peu maintenant pour économiser beaucoup plus tard lorsque les prix du pétrole seront beaucoup plus élevés.

J'ai déjà parlé des avantages de ce programme sur le plan des économies d'énergie. Mais il comporte aussi d'autres avantages notoires pour tous les Canadiens, mais surtout pour les habitants de ma circonscription, celle de Burnaby, où le nombre de vieilles demeures est plus élevé qu'ailleurs. Il offre des avantages côté création d'emplois. Pour chaque million de dollars, en dollars de 1979, on a créé quelque 30.5 années-personnes en emplois. Les subventions débloquées jusqu'ici dans le cadre de ce programme ont permis de créer presque 17,000 années-personnes. C'est absurde de le supprimer à un moment où le chômage fait des ravages, car le Programme de remplacement du pétrole crée non seulement des emplois, mais il nous fait aussi économiser l'énergie.

● (1230)

Il serait autrement plus logique de dépenser pour économiser l'énergie que pour fabriquer de nouvelles armes de destruction. Nous avons entendu le premier ministre dire que la guerre de l'espace créera des emplois. Pourquoi pas, alors, mettre des milliards et des milliards de dollars à effectuer des recherches dans ce domaine en travaillant main dans la main avec le président Ronald Reagan? Mais quand on veut vraiment créer des emplois, on investit les deniers publics dans des secteurs de l'économie qui rapportent plus que le secteur militaire. Le secteur des économies d'énergie est important, faut-il le rappeler, et il est préférable d'investir plutôt dans les armements.

Les conservateurs n'ont certes jamais dit qu'ils allaient supprimer ce programme lorsqu'ils formaient l'opposition. Mieux, ils étaient en faveur. Que je sache, le candidat conservateur dans Burnaby n'a jamais dit, pendant les dernières élections fédérales, qu'un gouvernement conservateur supprimerait les subventions destinées aux économies d'énergie. Il n'en a jamais été question pendant la campagne électorale. Je ne me rappelle pas avoir entendu le premier ministre (M. Mulroney) dire aux médias nationaux que la première chose qu'un gouvernement conservateur ferait, s'il était élu, serait d'abolir des subventions aussi importantes. Le parti conservateur a observé le mutisme

le plus complet sur cet article de son programme qu'il tenait bien secret.

Je considère donc, monsieur le Président, que ce projet de loi est un recul, une mesure régressive. Il s'attaque aux consommateurs et décourage les économies d'énergie. Certes, nous avons là de bons motifs pour mettre toute notre énergie à le combattre.

**M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell):** Monsieur le Président, je suis heureux de participer encore une fois au débat sur ce projet de loi. Cela fait déjà un certain temps que nous en discutons à la Chambre et je crois qu'on doit en débattre davantage car, manifestement, le gouvernement ne s'est pas encore ouvert les yeux. Bien sûr, s'il les ouvrait, il abandonnerait complètement sa position initiale. Je suis persuadé, monsieur le Président, que les électeurs de nos vis-à-vis leur disent, comme les nôtres, qu'il faut conserver ce programme.

La Chambre a été saisi du projet de loi C-24 suite à la triste journée du jeudi 8 novembre, lorsque le ministre des Finances (M. Wilson) a brutalement asséné aux Canadiens son document relatif aux dépenses et à la révision des programmes. L'une des répercussions de ce document, bien entendu, c'est la baisse importante des emplois et des avantages qui frappe les Canadiens ordinaires. Je suis persuadé que la plupart des gens qui auraient profité de ce programme à l'avenir sont ceux-là mêmes qui avaient le moins les moyens de transformer leur système de chauffage à leurs frais.

Je vois que mon collègue de Nipissing est présent. Je suis convaincu que tous les habitants de Springer voudraient que l'on conserve ce programme dont ils connaissent la valeur, à l'instar des habitants d'Ottawa-Ouest.

Je voudrais féliciter le député de Cape Breton-The Sydneys (M. MacLellan) pour l'énergie avec laquelle il s'est attaqué à ce projet de loi, à raison d'ailleurs, car cette mesure est extrêmement régressive.

J'ai reçu une lettre de l'Association des entrepreneurs en électricité d'Ottawa. Je voudrais brièvement vous en lire certains passages, monsieur le Président, car je sais que le député d'Ottawa-Ouest (M. Daubney) en a reçu une copie. Je suis persuadé qu'il l'a lue également, mais au cas où il aurait oublié ce qu'elle renfermait au juste, je voudrais lui rafraîchir la mémoire. Cette lettre a été adressée à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M<sup>lle</sup> Carney):

A cause de la grave pénurie de matériel de chauffage électrique, dont la majeure partie ne sera pas fabriquée avant la fin du mois de mars, de nombreux propriétaires de maisons qui ont signé des contrats en vue de la transformation de leur système de chauffage ne seront pas admissibles, semble-t-il, à la subvention au titre du Programme canadien de remplacement du pétrole. L'entrepreneur n'y est pour rien, car il croyait qu'il n'y aurait aucun problème d'approvisionnement bien avant le délai du 31 mars.

Nous proposons que la fin du Programme canadien de remplacement du pétrole soit reportée au 30 septembre 1985, une date beaucoup plus réaliste étant donné qu'on ne cesse pas de chauffer, au Canada, le 31 mars.

Je suis persuadé qu'il n'est pas venu à l'esprit du ministre des Finances que toutes les régions du pays ne peuvent pas compter sur un climat aussi doux que celui de la région d'où il vient et que dans ma région du pays comme dans la circonscription d'Ottawa-Ouest, d'ailleurs, les gens ont encore besoin de chauffage le 31 mars. Je poursuis la lecture de la lettre:

Nos membres veulent que leurs clients reçoivent le meilleur service possible et nous vous exhortons à étudier leurs propositions immédiatement. Dans le cas contraire, le gouvernement frapperait durement de nombreux entrepreneurs et il commettrait une injustice envers les propriétaires de maison.